



RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00395

Numéro SIREN : 433 928 694

Nom ou dénomination : SARL VOSGUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001547

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/001547**
n°de gestion : **2000B00395**
n°SIREN : **433 928 694 RCS Vienne**

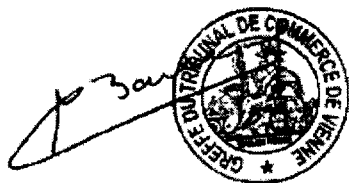
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 20/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SARL VOSGUE - Société à responsabilité limitée
6 rue Ponsard 38200 Vienne -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



604276

Désignation de l'entreprise SARL VOSGUEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 6 RUE PONSARD 33000 VIENNEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 3 3 9 2 8 6 9 4 0 0 0 1 0**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**Néant ☐ *Exercice clos le
31/08/2016

				CONFORME		Exercice N clos le. 31/08/2016			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH	30 489	AI		30 489	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	22 448	AS	19 284	3 164	
		Autres immobilisations corporelles		AT	238 417	AU	216 975	21 441	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	15	CV		15	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	9 680	BI		9 680	
		TOTAL (II)		BJ	301 051	BK	236 260	64 791	
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
En cours de production de biens				BN		BO			
En cours de production de services				BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis				BR		BS			
Marchandises				BT		BU			
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY				
	Autres créances (3)		BZ	72 216	CA	19 469	52 747		
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE				
	Disponibilités		CF	187 263	CG		187 263		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	8 723	CI		8 723		
	TOTAL (III)		CJ	268 204	CK	19 469	248 734		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	569 255			1A	255 729	313 526
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		30 489	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SARL VOSGUE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	219 221	
	Report à nouveau	DH	(2 639)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 226	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	245 608	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	631	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 532	
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 729	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	67 917	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	313 526	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	67 917	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	631		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL VOSGUE		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	693 712	FB		FC	693 712	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	693 712	FK		FL	693 712	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	693 713
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	414 035	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	141 164	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 487	
	Salaires et traitements*					FY	83 447	
	Charges sociales (10)					FZ	20 128	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	3 644
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	233	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	670 140
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	23 573	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 960	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 960	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 960)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	21 612	

Désignation de l'entreprise <u>SARL VOSGUE</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	(23)	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	(23)	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	23	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 410	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	693 713	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	673 486	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	20 226	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières							HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP		
			- Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX		
	(9)	Dont transferts de charges								AI		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	227	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice									(23)			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

Désignation de la société : SARL VOSGUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 313 526 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 227 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 420 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	30 490			30 490
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	30 490			30 490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 132	3 317		22 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 409	7 955		189 364
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 053			49 053
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	249 594	11 272		260 866
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 681			9 681
Immobilisations financières	9 696			9 696
ACTIF IMMOBILISE	289 779	11 272		301 051

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2016
--	------------

Éléments achetés

Éléments réévalués

Éléments reçus en apport

Total

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 132	153		19 285
- Installations générales, agencements aménagements divers	164 431	3 492		167 922
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 053			49 053
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	232 616	3 644		236 260
ACTIF IMMOBILISE	232 616	3 644		236 260

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 621 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 681		9 681
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	72 216	72 216	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 724	8 724	
Total	90 621	80 940	9 681

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PROD. A RECEVOIR	1 468
Total	1 468

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euros décomposé en 80 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 67 918 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	631	631		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 533	38 533		
Dettes fiscales et sociales	28 729	28 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24	24		
Produits constatés d'avance				
Total	67 918	67 918		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	28 252			
(**) Dont envers les associés	24			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	3 268
INTERETS COURUS A PAYER	145
PROV.CONGES PAYES	7 027
PROV.CH/CONGES PAYES	2 157
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	4 921
Total	17 518

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH.CONSTATEES D AVANCE	8 724		
Total	8 724		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

SARL VOSGUE
S.A.R.L au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 rue Ponsard
38200 VIENNE

433 928 694 R.C.S. VIENNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 FEVRIER 2017**

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 20 226.52 euros de la manière suivante :

- en totalité au compte « report à nouveau » : 20 226.52 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal de
l'assemblée générale ordinaire du 27 février 2017

La gérance

